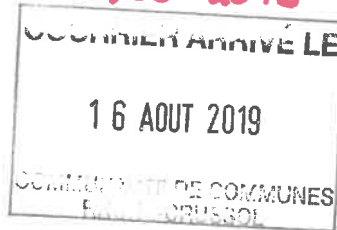




INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

1869-2019



Le Délégué Territorial

V/Réf : CD19_0076

Affaire suivie par Gersende TRAPIER

N/Réf : LB / GV / 2019-0297

Dossier suivi par : Line BROUSSARD/ Gilles VAUDELIN

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

Monsieur le Président
Communauté de communes Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant
BP 249
07502 GUILHERAND-GRANGES cedex

Valence, le 13 août 2019

Objet : Avis INAO projet modification n°1 PLU Saint-Péray

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 11 juillet 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification n°1 du PLU sur la commune de Saint-Péray (07).

La commune de Saint-Péray est située dans l'aire géographique de l'AOP « Picodon » et dans celles des AOP viticoles « Saint-Péray » et « Côtes-du-Rhône ».

La filière viticole représente près de 120 ha de vignes plantés revendiqués à 94% en AOP « Saint-Péray » par 63 opérateurs (tous n'ayant pas leur siège d'exploitation sur la commune).

La commune appartient également aux aires de production des IGP « Saucisson de l'Ardèche », « Volailles de la Drôme », « Pintade de l'Ardèche », « Poulet de l'Ardèche / Chapon de l'Ardèche » et des IGP viticoles (ex Vin de Pays) « Ardèche », « Collines Rhodaniennes », « Comtés Rhodaniens », « Méditerranée ».

On recense également 8 opérateurs en agriculture biologique (AB) pour une surface de 87 ha.

L'étude du dossier ne mène à aucune observation particulière de l'INAO considérant que la modification n°1 du PLU consiste à adapter les règlements écrit et graphique (corrections d'erreurs, précisions, adaptation de certaines dispositions du PLU).

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

	ATTR	INFO		ATTR	INFO
Président			Assainissement / CMA		
Vice-Présidents 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11			Espaces Nat. Rivières		
Bureau :			Tourisme/Gardi		
DGS			Dét		
Finances			ADSL logement	<input checked="" type="checkbox"/>	
Personnel					
DGA					
Economie		<input checked="" type="checkbox"/>			

Pour la Directrice et par délégation,
L'adjointe au Délégué territorial,

Valérie KELLER

Copie pour info à : DDT - Service urbanisme et territoire - 2 place des mobiles - BP 613 - 07006 PRIVAS Cedex